

Concours d'épouvantail dans le cadre de la Fête des Plantes

Article 1 : Organisation

La mairie organise un concours d'épouvantail dans le cadre de la Fête des Plantes .

Article 2 : Participants

Ce concours est ouvert à tous.

Article 3 : Déroulement

Il se tiendra le 25 octobre 2020.

Article 4 : Participation et inscriptions

L'inscription est gratuite . Elle se fera auprès de la mairie, par le biais du retour de ce règlement approuvé et signé.

Article 5 : Sujet

l'épouvantail mesurera entre 1m et 2m. Son nom devra être lisible, mais pas le nom de son créateur.

Article 6 : Matériaux

Tout matériau non dangereux peut être utilisé.

Article 7 : Jury

Les épouvantails seront exposés tout le long de la Fête des plantes, et une urne sera déposée afin que tout visiteur puisse voter avec deux bulletins distincts : il y aura une catégorie enfants, et une catégorie adultes récompensées.

Article 8 : Critères

Seront jugés la qualité esthétique, l'originalité, les choix de matériaux et le nom.

Article 9 : Remise des prix

Le dépouillement aura lieu le dimanche 25 octobre à 14h00, et la remise des prix de tiendra à 15h00, en récompensant la catégorie enfants, et la catégorie adultes.

Article 10 : Droits à l'image

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée de photographier et diffuser les images.

Les concurrents acceptent le présent règlement.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom de l'épouvantail :

Catégorie : enfant adulte

Signature :

